

REGLEMENT

CRITERIUM NATIONAL JEUNES GENS .

Le Critérium National se dispute en un tour qualificatif et trois phases suivant le schéma ci-après:

Répartition des joueurs.

Les joueurs sont répartis en quatre divisions majeures.

Des divisions supplémentaires peuvent être prévues par la C.N.E. pour des séries séparées de minimes et de préminimes.

Ils auront au maximum 17 ans au 31 décembre de la saison sportive en cours.

Répartition des séries par division.

Division 1: une série de 8 joueurs.

Division 2: deux séries de 8 joueurs chacune.

Division 3: trois séries de 8 joueurs chacune.

Division 4: de 3 à 6 séries de 8 joueurs chacune.

(Le nombre de séries sera déterminé en début de saison, suivant le nombre d'inscriptions.)

Division 5: une série minimes, appelée Division MIN1, de 8 joueurs.
Ils auront au maximum 12 ans au 31 décembre de la saison sportive en cours.

Division 6: une série minimes, appelée Division MIN2 de 8 joueurs.
Ils auront au maximum 12 ans au 31 décembre de la saison sportive en cours.

Division 7: une série minimes, appelée Division MIN3 de 8 joueurs.
Ils auront au maximum 12 ans au 31 décembre de la saison sportive en cours..

Division 8: une série préminimes, appelée PREMIN1, de 8 joueurs.
Ils auront au maximum 10 ans au 31 décembre de la saison sportive en cours.

Division 9 une série préminimes, appelée PREMIN2, de 8 joueurs chacune.
Ils auront au maximum 10 ans au 31 décembre de la saison sportive en cours.

REMARQUES: 1° Les minimes 2ième année qui terminent parmi les 20 premiers du Y.R jeunes de l'année précédente sont admis au Critérium national jeunes de l'année suivante en **division 4**, s'ils ne sont pas retenus dans une division supérieure.

2° **Les divisions 5, 6, 7, 8 et 9 seront formées de joueurs qui se sont placés par la voie du tour qualificatif.**

Ce tour qualificatif se disputera au moins 2 semaines avant la première phase du critérium national.

Les joueurs qui se sont placés légitimement pour la **division 4** sont exemptés de ce tour qualificatif.

Montées et descentes.

A l'issue de chaque phase, les joueurs passent d'une division à l'autre de la manière suivante:

Spécifiquement.

- Division 1. Trois descendants.
- Division 2. Les vainqueurs des deux séries montent, les joueurs classés deuxième de chaque série jouent un match de barrage.
Trois descendants de chaque série
- Division 3. Montants 2 montants par série
Descendants:
A) Si 3 séries div. 4 2 descendants par série
B) Si 4 séries div. 4 2 descendants par série
C) Si 5 séries div. 4 3 descendants par série.
D) Si 6 séries div. 4 2 descendants par série.
- Division 4. Montants:
A) Si 3 séries 2 montants par série
B) Si 4 séries Les vainqueurs montent.
Match de barrage 2^e A-D et B-C les vainqueurs montent.
C) Si 5 séries div 4 Les vainqueurs montent.
Le plus mauvais 2^e est 1^{ère} réserve pour la Division 3
Les quatre autres montent.
D) Si 6 séries div 4 Les vainqueurs montent.
Descendants :
A) Si 3 séries 3 descendants.
B) Si plus de 3 séries 2 descendants par série.
- Division 5 Montants : 2 montants.
Descendants : 2 descendants – il y a des descendants supplémentaires possibles s'il y a des Min ou Prem descendants de Division 4.
- Division 6 Montants : 2 montants
Descendants : 2 descendants - il y a des descendants supplémentaires possibles s'il y a plus de descendants de Division 5.
- Division 7: Montants : 2 montants
Descendants : 2 descendants – il y a des descendants supplémentaires possibles s'il y a plus de descendants de Division 6.
- Division 8: Montants : 2 montants
Descendants : 2 descendants - il y a des descendants supplémentaires possibles s'il y a des Prémin descendants de Division 7.
- Division 9: Montants : 2 montants.
Descendants: 2 descendants.

Elaboration des Divisions.

Première phase de chaque saison sportive .

Division 1 jusque et y compris 4.

Pour la première phase de chaque saison sportive les joueurs sont répartis dans les différentes divisions en fonction des classements de la dernière phase de la saison sportive précédente en tenant compte des montants.

Les places devenues disponibles seront occupées par de nouveaux candidats et ceci en tenant compte de leur classement.

En cas de classement égal, la préférence sera donnée au joueur

+ le mieux classé la saison précédente,

+ le plus jeune.

Voir la remarque page 1 concernant les minimales de l'année précédente.

Divisions 5 jusque et y compris 9.

Pour la première phase de chaque saison sportive les joueurs sont répartis dans les différentes divisions en fonction du classement du tour qualificatif.

Deuxième et troisième phase de chaque saison sportive .

Division 1 jusque et y compris 4.

Les places devenues disponibles en Division 4 seront occupées par :

- les joueurs qui ont au moins 12 ans au 31 décembre de la saison sportive en cours.
- Les joueurs qui ont le plus haut classement.
- Le plus jeune.

La CNE se réserve le droit, en cas de trop grande différence de classement (entre les derniers joueurs inscrits et pas retenus et les joueurs éliminés phase 1 ou 2) de repêcher des joueurs éliminés en phase 1 ou 2 .

Différence de classement : minimum 3.

Ordre de repêchage: 1) place 6 phase 1 2) place 7 phase 1
3) place 6 phase 2 4) place 8 phase 1
5) place 7 phase 2 5) place 8 phase 2

Division 7 et 9.

Les places devenues disponibles seront occupées par les joueurs qui se sont placés avantageusement lors du tour qualificatif.

Classement.

A. Le classement s'effectue conformément à la réglementation internationale: 2 points pour une victoire, 1 point pour une défaite, 0 points pour un abandon ou une partie non disputée.

B. Si un joueur est absent il occupe automatiquement la dernière place et descend dès lors d'une série, à l'exception des joueurs qui sont retenus pour une équipe nationale, un championnat Open reconnu par l'ETTU ou l'ITTF, un stage organisé par l'ETTU ou l'ITTF. Ces joueurs occuperont bien la dernière place mais ne descendent pas de série.

C. Un joueur qui se voit infliger une carte rouge devient automatiquement le dernier, descend d'une série et perd tous ses matches.

Classement final du critérium national.

Sera déclaré vainqueur du Critérium National Jeunes Gens par catégorie le joueur qui aura obtenu le plus grand nombre de points dans sa catégorie au total des trois phases.

Répartition des points:

| | | | | | | | |
|-----|----|-----|----|-----|----|-----|----|
| 1° | 50 | 2° | 45 | 3° | 40 | 4° | 36 |
| 5° | 32 | 6° | 28 | 7° | 25 | 8° | 22 |
| 9° | 20 | 10° | 18 | 11° | 16 | 12° | 14 |
| 13° | 12 | 14° | 10 | 15° | 8 | 16° | 6 |
| 17° | 4 | 18° | 2 | | | | |

Attribution des points :

Un joueur qui ne participe pas obtient les points attribués à sa place légitime.

EXCEPTE:

Les joueurs qui sont retenus pour une sélection de l'équipe nationale, un championnat Open reconnu par l'ETTU/ITTF ou un stage organisé par l'ETTU/ITTF. Ces joueurs obtiennent une moyenne des points récoltés dans la (les) phase(s) disputé (es)

Un joueur qui s'attire une carte rouge au cours d'une des phases ne récolte pas de points pour cette phase.

Inscriptions.

- Les inscriptions s'opèrent au moyen des formulaires qui sont mis à la disposition par la C.N.E.

- Uniquement les joueurs qui auront au maximum 17 ans au 31 décembre de la saison sportive en cours peuvent s'inscrire.

-Les joueurs qui sont suspendus de participation à une compétition individuelle ne seront pas alignés durant la période de suspension lors des différentes phases du critérium national.

Phase de qualification pour minimes et préminimes.

Un nombre illimité de participants suivant les critères d'inscriptions sera accepté pour cette phase de qualification.

Ils sont répartis en différentes poules tenant compte du nombre d'inscriptions et ensuite ils seront placés, en fonction de la place obtenue, dans un tableau.